

Votre enfant est suivi au CAMSP du CHU de Rouen. Vous vous posez des questions d'ordre administratif ou d'ordre psycho-social, le service social peut vous accompagner dans les différentes démarches.

LES MISSIONS

L'assistante sociale peut intervenir à tout moment dans votre parcours de soins à la demande :

- > De la famille
- > De l'équipe du CAMSP
- > Des services sociaux de secteur
- > Des partenaires extérieurs

L'assistante sociale travaille avec vous à la mise en place d'un projet individualisé pour votre enfant et en collaboration avec l'équipe pluridisciplinaire du CAMSP.

Elle assure la coordination des différents services de l'hôpital et garantit le lien avec les institutions extérieures afin de vous permettre :

- > L'accès aux soins
- > L'accès aux droits
- > L'aide à la vie quotidienne
- > L'orientation scolaire

L'ACCÈS AUX SOINS POUR TOUS

- > Aide à la recherche d'une couverture sociale : PUMA, CMU complémentaire, AME

L'ACCÈS AUX DROITS

Auprès des différents organismes :

- > La Caisse d'allocation familiale au titre de l'Allocation journalière de présence parentale (AJPP)
- > La Maison départementale des personnes handicapées au titre de l'Allocation d'éducation de l'enfant handicapé (AEEH) et pour les cartes de stationnement, d'invalidité et de priorité avec mention accompagnement.

L'AIDE À LA VIE QUOTIDIENNE

- > Accompagnement du projet de socialisation de l'enfant (halte garderie, crèche)
- > Difficultés familiales : mise en place d'une auxiliaire de vie sociale ou technicienne d'insertion sociale familiale
- > Aménagement du logement au titre de la pension compensatoire du handicap
- > Difficultés matérielles

L'AIDE À LA VIE QUOTIDIENNE

Selon la situation de votre enfant

- > Si orientation vers un établissement spécialisé : institut médico éducatif, institut d'éducation motrice et institut pédagogique...
- > Si la scolarisation de votre enfant requiert une aide quotidienne nous pouvons solliciter une demande auprès de la MDPH pour :
 - > Le service d'éducation spéciale et soins à domicile (SESSAD)
 - > L'auxiliaire de vie scolaire (AVS)